

*Questions orales*

Nous examinons diverses façons de réduire l'arriéré, et je ferai rapport à la Chambre à ce sujet le plus tôt possible.

**M. Marchi:** Monsieur le Président, la ministre oublie de dire aux Canadiens que le gouvernement a attendu trois ans avant de présenter des mesures législatives et que, après quatre ans au pouvoir, il ne reconnaît pas encore que le système et l'arriéré sont deux problèmes différents auxquels il doit s'attaquer en même temps.

La ministre continue de nous parler de possibilités . . .

**Des voix:** La question!

**M. le Président:** Je demande au député de poser sa question.

**M. Clark (Yellowhead):** Il se prend pour Dave Barrett.

**M. Marchi:** Doucement, Joe. Vous avez déjà assez de pain sur la planche.

ON DEMANDE UN EXAMEN ADMINISTRATIF—LA  
POSITION DE LA MINISTRE

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, je m'adresse encore à la ministre. Elle a exclu l'amnistie générale, mesure que nous préconisons et appuyons mais qu'elle rejette parce qu'on ne ferait ainsi aucune distinction entre le bien et le mal. Compte tenu de rumeurs voulant qu'il y ait une expulsion massive, la ministre n'est-elle pas d'accord pour dire que la réponse la plus logique, la plus humaine et la plus efficace serait un examen administratif? Les réfugiés seraient jugés selon certains critères de base, pendant que le gouvernement conserverait le droit de refuser le statut de réfugié pour des raisons de sécurité ou de santé, par exemple.

N'estime-t-elle pas qu'un examen de ce genre serait la meilleure solution?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, voilà l'une des options que nous étudions en ce moment, comme le député le sait fort bien—et j'apprécie grandement ses conseils sur la façon de résorber l'arriéré. Mais il y a d'autres manières de s'y prendre, et nous allons étudier toutes les solutions.

\* \* \*

L'ÉGALITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

LES CRITÈRES CONCERNANT L'EMBAUCHAGE DES  
FEMMES

**M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de

l'Immigration, qui est également responsable de la situation de la femme.

Comme la ministre le sait sans doute, il arrive souvent que des employeurs canadiens se fondent, pour l'embauchage de travailleurs étrangers, sur des critères qui contreviennent à la Charte canadienne des droits et libertés. En particulier, le *Manitoba Fashion Institute* n'embauche, comme travailleurs féminins, que les femmes qui se disent célibataires. Celles qui sont mariées ne sont pas embauchées.

Le gouvernement continue-t-il d'excuser ces pratiques qui sont une forme de discrimination contre les femmes mariées, et qui sont donc contraires à la Charte des droits?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le gouvernement n'a jamais accepté que l'état matrimonial serve de critère de sélection de la façon décrite par le député.

**Une voix:** Allons donc! Vous l'avez renvoyée. Vous avez fait acte de discrimination à l'endroit d'une femme mariée.

**Mme McDougall:** La réponse à la question est la suivante: Le gouvernement n'a jamais approuvé ces pratiques.

ON DEMANDE DE METTRE FIN AU PROCESSUS  
D'EXPULSION

**M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre):** Je voudrais poser une question supplémentaire. Au Manitoba, des femmes souffrent maintenant cruellement à cause de cette pratique. Lorsque la ministre a refusé en août d'intervenir malgré qu'on l'en eût priée instamment à la Chambre, Sally Espenelli a été expulsée. Violag Juay Yong risque maintenant de connaître le même sort d'ici quelques semaines.

• (1450)

La ministre va-t-elle stopper toutes les procédures d'expulsion, revoir ces cas et intervenir immédiatement pour mettre fin à cette discrimination?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, comme le député le sait très bien, d'autres questions sont en jeu dans cette affaire. Nous étudions chaque cas individuellement, et je maintiens la décision prise par mon bureau.